



«Collectons les piles dans nos écoles»

remise des récompenses à l'école de Niévroz
17 janvier 2017 à 14 heures



sommaire

- P. 2** Le concours «Collectons les piles dans nos écoles».
- P. 3** Le résultat du concours.
- P. 4** Les récompenses.
- P. 5** Que faire des piles usagées après le concours ?

+ d'infos

Communauté de Communes de la Côtière
Contact : Cyril Meunier - responsable du pôle déchets auprès de la 3CM
85, avenue Pierre Cormorèche - 01120 MONTLUEL - 04 78 06 39 37 - infos@3cm.fr
informations et photos libres de droits sont disponibles sur www.3cm.fr



DOSSIER DE PRESSE

concours «Collectons les piles dans nos écoles»



PAGE 2

+ de chiffres

1316

le nombre d'élèves
participant au concours

Le concours «Collectons les piles dans nos écoles».

Dans le cadre de ses missions de promotion du tri et de prévention des déchets dangereux, la Communauté de Communes de la Côtière avait organisé un concours entre le 7 novembre et le 5 décembre entre les écoles élémentaires de son territoire qui consistait à collecter un maximum de piles et petites batteries usagées.

Ce concours était organisé en partenariat avec Corépile, éco-organisme sous agrément d'État qui assure la collecte et le recyclage des piles et petites batteries en France.

L'objectif de ce concours était double :

- sensibiliser les enfants au geste de tri
- attirer l'attention des parents sur le tri des piles et plus généralement des déchets contenant des matières toxiques.

Ce concours s'inscrivait dans le contexte du démarrage de l'usine OVADE du syndicat ORGANOM qui traite les ordures ménagères de notre collectivité par un procédé de méthanisation et les valorise ainsi en partie en compost et en produisant de l'électricité. La clé du succès de cet équipement innovant et vertueux pour l'environnement réside dans la qualité des ordures ménagères qui doivent contenir le moins possible de déchets polluants.





DOSSIER DE PRESSE

concours «Collectons les piles dans nos écoles»



PAGE 3

+ de chiffres

1260

le poids (en kg)
des piles collectés
par les enfants

1.78

le poids moyen (en kg)
des piles collectés
par les élèves de Niévroz

Les résultats du concours.

Ce concours a rencontré un vif succès puisque 1300 élèves réparties dans 8 écoles du territoire ont collecté 1.260 tonne de piles soit l'équivalent de plus de 50 000 piles du type de celles utilisées dans les télécommandes de télévision ou les jouets...

A titre de comparaison, la déchèterie de La Boisse avait capté 1.778 tonne de piles sur toute l'année 2015.

Le tableau ci-dessous récapitule les quantités de piles récupérées par chaque école participante :

école	total collecte en kg	nombre d'élèves	kg / élèves
1. Niévroz	293,1	164	1,787
2. Bressolles	116,5	84	1,387
3. La Boisse	259,7	206	1,261
4. St Vincent de Paul - Mtl	72,1	80	0,901
5. Sainte-Croix	40,9	47	0,870
6. Béliigneux	198,3	280	0,708
7. Balan	85,1	132	0,645
8. Alphonse Daudet - Mtl	194	323	0,601
	1259,7	1316	0,957

L'école de Niévroz a été la plus performante, chaque élève ayant collecté en moyenne 1.8 kg de piles et petits batteries usagées.



DOSSIER DE PRESSE

concours «Collectons les piles dans nos écoles»



PAGE 4

Les récompenses.

L'école gagnante est récompensée par :

- le trophée du tri 2016 de la 3CM au nom de l'école Victor Duruy de Niévroz,
- deux livres «Où vont les déchets dans ma poubelle?» expliquant le devenir des déchets depuis leur ramassage jusqu'à leur recyclage en de nouveaux objets,
- un livre «Protégeons la planète» en format «pop-up» traitant des grandes problématiques environnementales,
- 50 ramettes de papier recyclé,
- un lot de crayon à papier COREPILE (un par élève),
- un jeu de société «Défis nature».

Chaque école participante a été récompensée par des livres sur le tri des déchets et le thème de l'environnement, des crayons à papier pour chaque élève et un diplôme de recycleur des piles.





DOSSIER DE PRESSE

concours «Collectons les piles dans nos écoles»



PAGE 5

Que faire des piles usagées après le concours ?

Diverses solutions s'offrent aux habitants pour recycler leurs piles : les déposer dans des bornes RECYLUM ou SCRELEC situés à l'entrée des accueils de leur mairie, commerces, grandes surfaces ou les déposer à la déchèterie communautaire du Moulin où deux fûts leurs sont dédiés.



Le contenant pour les piles et petites batteries disponible à la déchèterie du Moulin.